



## CONCOURS LOGO

*A vous de jouer...*

A l'issue du **concours logo** lancé en octobre 2020, pas moins de 18 propositions sont arrivées en Mairie. Un jury composé d'élus et d'habitants tirés au sort a déterminé les 3 finalistes, en fonction des règles énoncées dans le règlement intérieur. Maintenant c'est à vous de jouer: chaque habitant pourra voter sur la page Facebook ou sur l'adresse mail [logo@charentilly.com](mailto:logo@charentilly.com) du 3 au 23 mars. Merci d'indiquer vos nom et prénom et le numéro de votre logo préféré qui symbolisera notre commune sur nos outils de communication.



Choix n°1



Choix n°2



Choix n°3

Lavoir, cerf, nature, église, rivière sont les thèmes plébiscités. Nous remercions sincèrement tous les participants pour leur imagination et la richesse de leurs dessins.

Il sera attribué des lots spécifiques aux 2 participations d'enfants pour les remercier de leur investissement.

## ÉTAT CIVIL

**Décès:** le 11/02/2021, Mme Cécile BORDEBURE, 53 ans

## VIE DU VILLAGE

*Bientôt le Printemps !*

\* A la sortie de l'Hiver, quelques petits conseils sont à retrouver sur notre site (**rubrique services municipaux, infos diverses**):

- la chasse aux frelons asiatiques et aux chenilles processionnaires
- la taille des haies



\* En lien avec l'arrivée des beaux-jours, **l'APEC propose une vente de plants et bulbes**. La date limite de commande est fixée au 26 Mars.

Possibilité de livraison à l'école (gratuitement) ou à domicile (frais de port en supplément).

Possibilité de se connecter pour découvrir le catalogue et faire sa commande par internet

Boutique en ligne : [asso.initiatives.fr](http://asso.initiatives.fr)

code accès : NSECMV paiement par CB

Renseignements au 0698220282 au besoin.



- Et le **27 Mars** ce sont les **lectures d'Emilie** à la bibliothèque qui se feront sur le thème du Printemps (inscriptions des enfants sur le site de la bibliothèque ([mabib.fr/charentilly](http://mabib.fr/charentilly))).

## CONSEIL MUNICIPAL

*Courts extraits Conseil du 11 février 2021*

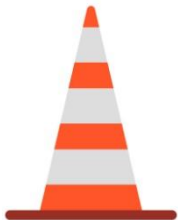
- Après avis favorable du Conseil d'Ecole du 02 février, et du Conseil Municipal, il est proposé de maintenir l'organisation du temps scolaire de l'école sur 4 jours à compter de la rentrée 2021/2022 et ce pour les 3 années à venir.

- Grâce à l'acquisition d'une parcelle de 25 m2, le parking adjacent à la boulangerie sera réaménagé.

## \* Remplacement agent technique:

En raison de l'arrêt de Christophe HOGUET, nous avons recruté Monsieur BERTHELOT Stéphane pour la durée de son absence. Nous souhaitons une bonne convalescence à Christophe et bienvenue à Stéphane sur notre territoire.

## \* travaux voiries:



- Fin mars et pour environ 2-3 semaines, l'entreprise Colas procédera à la mise en place d'un enrobé Rue des Mailleries sur le trottoir (côté chiffres impairs) du pont jusqu'à l'école.

- L'entreprise SOA spécialisée dans l'assainissement, le curage des eaux pluviales et usées (entre autres) œuvrera sur la commune courant Mars - Avril sur différents points stratégiques pour curer et nettoyer une partie du réseau des eaux pluviales. Suite aux dernières pluies diluviennes et exceptionnelles il est urgent que fossés, buses et canalisations d'eaux pluviales assurent un écoulement optimum.

Concernant les buses dans les fossés permettant un accès à un champ, un pré, l'entretien (nettoyage, curage des terres etc) appartient au propriétaire du terrain. Une buse bouchée ne permet pas l'écoulement et de fait, peut provoquer l'inondation de la chaussée.



\* **Propreté trottoirs Centre-Bourg:** merci aux propriétaires de nos amis toutous de bien vouloir ramasser (comme en ville) les déjections de leur chien. En tant qu'habitant d'une

commune et citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage.

## MAIS ENCORE

### Aides

\*De nombreux **dispositifs en faveur des étudiants** ont été mis en place dans la région académique Centre-val de Loire, dans un contexte particulièrement difficile pour ces derniers. Retrouvez toutes ces mesures sur notre site internet, en Actualités.

\* **Recensement** : Votre enfant a atteint ses 16 ans : venez faire avec lui son recensement en mairie (documents à apporter : livret de famille, Carte nationale d'identité ou passeport valide, justificatif de domicile)

\* **Vaccination Covid des plus de 75 Ans:** Si vous n'êtes pas encore vacciné, contactez le Dr Pélicot, médecin référent sur le territoire.

## VIE SCOLAIRE

### Conseil d'école



Lors du **Conseil d'Ecole** du 2 février il a été abordé les thèmes suivants :

- le maintien de la semaine de 4 jours est plébiscité,
- le protocole sanitaire à appliquer dans le cadre du Covid19 implique plus de ménage: une société de nettoyage intervient en complément des employées municipales,
- une psychologue de l'inspection académique est intervenue sur le thème du harcèlement à l'école du CE2 au CM2,
- les parents seront consultés sur le sens de la circulation sur le parking de l'école,
- afin de limiter les brassages dans les locaux de l'école, l'APEC a mis en place des zonages dans les salles de garderie et désormais, parents et enfants y accèdent par un passage dallé et éclairé.

## MAIRIE

### Horaires & Communications

Tel : 02 47 56 65 46

Email : [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com)

Site Internet : [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture au public

#### MAIRIE :

Lundi – Mardi – Vendredi : de 8h00 à 12h00  
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

#### AGENCE POSTALE :

Lundi – Mercredi : de 14h à 16h30  
Samedi : de 9h à 11h30

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 11 Mars**

**2021, à 19 h salle polyvalente.**

Le Procès-verbal officiel du CM du 11 Février est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie